

JEU CONCOURS :

Le montage financier d'un projet pédagogique

REGLEMENT

Article1 : Organisation

L'IEFP, association loi 1901, située au 41 boulevard des Capucines 75002 Paris, représentée par Monsieur Georges Pauget, président de l'association

et

l'Académie d'Amiens, représentée par Monsieur Gérard Beignier, recteur de l'académie

organisent un jeu concours intitulé :

« **Le montage financier d'un projet pédagogique** ».

Il se déroulera pendant l'année scolaire 2011-2012. Il sera éventuellement reconduit les années suivantes.

Article 2 : Participation

Ce jeu concours s'adresse aux élèves scolarisés en classe de seconde des lycées général, technologique ou professionnel, public ou privé sous contrat.

Il peut s'inscrire dans le cadre des heures consacrées à l'Accompagnement Personnalisé ou dans le cadre d'une ou plusieurs discipline(s) concernée(s) : Géographie, Mathématiques, Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion, Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées (SBSSA), Sciences Economiques et Sociales, etc).

Les élèves devront constituer des équipes sous la responsabilité de l'enseignant, pour participer au concours.

Les enseignants devront aider les élèves dans le choix de leur projet. Ils les encadreront dans l'élaboration du dossier.

Article 3 : Objectifs

Les candidats présenteront un projet à caractère humanitaire, culturel, ou de découverte professionnelle... qu'ils souhaitent réaliser. Ils en établiront le budget et un plan de financement réaliste.

Les objectifs de ce concours sont de permettre et de vérifier l'acquisition de notions de base d'une culture économique et financière, en accord avec les différents programmes, mais aussi l'acquisition d'une démarche de projet et de compétences méthodologiques.

Ce concours sollicitera la participation active des différents acteurs institutionnels et du tissu économique local.

AMIENS : Jeu concours 2011 - 2012

Règlement

1



Le concours sera doté de récompenses.

Article 4 : Partenariat

Les équipes pourront solliciter le partenariat d'organisations (entreprises, institutions financières, associations, ONG, collectivités territoriales) locales ou nationales, notamment pour les aider dans leur projet (informations, tutorat, appui logistique, etc).

Article 5 : Travaux à réaliser

Les élèves devront compléter une fiche d'inscription, et réaliser un dossier sous la responsabilité de leur enseignant. Le dossier comprendra une présentation du projet, un budget ainsi qu'un tableau de financement simplifié.

Les équipes candidates dont les dossiers auront été retenus, défendront leur projet pendant 20 minutes dont 10 minutes de présentation. Elles seront interrogées sur leur projet et sur les éléments de culture économique et financière de base acquis grâce à la participation au jeu. Tous les élèves ayant participé au projet devront être présents.

Article 6 : Dossier de candidature et date limite

Pour faciliter l'organisation du jeu concours, les enseignants feront parvenir une fiche d'intention (lien Académie Amiens) sous forme numérique, à l'adresse suivante : jeuconours@lafinancepourtous.com avant le 30 novembre 2011. Ce document indiquera le nombre de projets envisagés et le nombre d'élèves concernés.

La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site de l'académie d'Amiens à compter de la fin septembre 2011, (lien Académie Amiens) sur une page dédiée faisant des liens vers le site www.lafinancepourtous.com (notamment en tant que site ressources documentaires). Elle devra être adressée sous forme numérique avant le 31 janvier 2012 ainsi que le dossier qui devra être renvoyé sous forme numérique au plus tard le 31 mars 2012 à l'adresse : jeuconours@lafinancepourtous.com

Article 8 : Critères de sélection

Les critères de la sélection et du choix des vainqueurs seront l'intérêt du projet tel qu'il sera présenté par l'équipe, la qualité du dossier financier, la qualité de la présentation orale et écrite ainsi que l'étendue des notions d'économie et de finances personnelles assimilées. Les critères seront regroupés dans deux grilles d'évaluation (lien Académie Amiens).

Une première sélection sera effectuée par un jury composé de représentants de l'IEFP, d'inspecteurs pédagogiques régionaux et d'enseignants se tiendra le 11 avril 2012 et sélectionnera les projets ayant obtenu au moins la moyenne (grille d'évaluation du dossier écrit).

Les élèves et les enseignants encadrant les projets retenus seront informés et convoqués au jury de sélection finale par lettre adressée à leur établissement.

Le jury de sélection finale composé du Recteur ou de son représentant, d'un IA-IPR ou d'un IEN, du Président de l'IEFP ou de son représentant, d'enseignants et d'un journaliste local, se tiendra le 30 mai 2012, au lycée Thuillier d'Amiens. Le jury décernera les prix.

AMIENS : Jeu concours 2011 - 2012

Règlement



Le jury complètera une grille d'évaluation de la soutenance orale.

Article 9 : Proclamation des résultats – Remise des prix

La proclamation des résultats et la remise des prix se dérouleront lors d'une cérémonie publique, sous la présidence du Recteur et du Président de l'IEFP ou de leurs représentants, qui se tiendra 30 mai 2012 à 12 h au lycée Thuillier d'Amiens

Toutes les équipes sélectionnées ainsi que les enseignants, les IA-IPR et IEN et l'ensemble des partenaires associés au déroulement du jeu seront invités.

Les prix attribués sont :

Le premier projet recevra un chèque de 800 euros à l'ordre du FSE (Foyer Socio Educatif du lycée) et chaque élève présent et ayant participé à ce projet recevra un chèque cadeau de 30 euros.

Le second projet recevra un chèque de 300 euros à l'ordre du FSE (Foyer Socio Educatif du lycée) et chaque élève présent et ayant participé à ce projet recevra un chèque cadeau de 20 euros.

Tous les autres élèves finalistes, présents, recevront un chèque cadeau de 20 euros.

Le présent règlement est déposé à l'office de Maîtres Pascal ROBERT et Mayeul ROBERT, 16 rue Vignon – 75009 PARIS. Il est consultable à l'office ou sur internet sur le site de Lafinancepourtous.com

AMIENS : Jeu concours 2011 - 2012

Règlement

3

